

*Exploitation des chemins de fer—Loi*

Nous remarquons que le revenu net des chemins de fer canadiens, tel que rapporté par Statistique Canada, a plus que doublé au cours des quatre premiers mois de 1973. Peut-être cela peut-il avoir quelque incidence sur le genre de règlement auquel ont droit les employés sédentaires.

On a privé les députés de la possibilité de contre-interroger les dirigeants de ces sociétés. En outre, nous aimerions savoir ce qui est advenu du blocage des tarifs-marchandises qui avait été promis et auquel le ministre a fait allusion dans sa sortie lors de la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Voilà quelques-unes des questions que nous posons.

Je constate, monsieur le Président, que vous êtes assis au bord de votre fauteuil; je serai bref. A mon avis, le Parlement et les Canadiens se sont fait bernier par ce ministre qui n'a pas voulu permettre qu'un comité parlementaire interroge sérieusement ces deux sociétés de la Couronne qui, pourtant, rendent des services essentiels.

● (1650)

C'est pourquoi nous sommes un peu méfiants et nous blâmons surtout le gouvernement pour cette grève. Elle est, par-dessus tout, le résultat de son incompétence et de la manière tortueuse dont il administre les transports au pays.

**M. Rodriguez:** Monsieur le président, je suis un néophyte à la Chambre et en tant que nouveau venu et observateur du match qui s'y déroule, j'ai écouté, lu et tenté de comprendre ce qui se passe. Il se trouve que moi aussi je compte un très grand nombre de cheminots, sédentaires et itinérants, dans ma circonscription. Aussi, j'ai décidé de consulter le hansard et de voir ce qu'il rapporte au sujet de mesures semblables présentées à la Chambre dans le passé.

Ayant relu le hansard du 29 août 1966, et ayant écouté les discours qui ont été prononcés à la Chambre hier et aujourd'hui, je dois dire n'avoir jamais entendu autant de faussetés, de propos vides de sens et de verbiage que ce que nous ont servi ici et les libéraux et les conservateurs. Et j'insiste là-dessus. Les conservateurs réclament à grands cris le retour au travail des cheminots, depuis le début des grèves tournantes. Consultait le hansard du 29 août 1966, je vois à la page 7733 la déclaration suivante de l'ancien chef de ce parti, le très honorable député de Prince-Albert:

Je me rappelle très bien ce débat de 1950.

Il se reportait à une législation semblable adoptée en 1950, la première fois que le Parlement avait imposé l'arbitrage obligatoire aux travailleurs du rail. La citation continue ainsi:

Voici quelle était alors l'attitude du parti conservateur. Il était contre l'arbitrage obligatoire et ses membres ont voté en conséquence quand la motion proposée par le premier ministre de l'époque a été mise aux voix.

Il semble donc que le parti conservateur s'était opposé à l'arbitrage obligatoire. C'est ce qu'il préconise aujourd'hui à la Chambre. C'est ce qu'il préconise depuis le 26 juillet 1973, alors que commençait les grèves tournantes.

J'ai entendu le discours de mon chef. Il dit que toute cour devrait avoir son bouffon et je suppose que chaque Législature doit avoir son Ponce Pilate. Fait remarquable, le ministre des Transports dit à la Chambre que notre

[M. Mazankowski.]

présence ici ne sert pas à régler le différend. Nous sommes réunis pour régler une affaire urgente et que nous ne savons pas tout de la documentation, des renseignements et des statistiques qui entourent le différend.

Pourquoi l'électorat canadien nous a-t-il choisis si ce n'est pour nous renseigner et approfondir la teneur des lois qu'on nous demande de débattre et d'adopter? Je prétends que les députés ne sont pas actuellement au fait des exigences des sédentaires et des arguments des compagnies qui ont été peu nombreux et peu fréquents, car les négociations n'ont pas été menées équitablement et de bonne foi. Les députés n'ont certes pas raison de siéger en cette Chambre s'ils ne se sont pas renseignés sur la question. Ils auraient dû se documenter et il est évident qu'ils ne l'ont pas fait.

Le député de Verdun a fait une comparaison que j'ai trouvée drôle entre le salaire d'un mécanicien de locomotive et celui de sa secrétaire. Il a dit qu'elle touchait \$1,800 de moins que le mécanicien. A mon avis, s'il avait eu une conscience le moins de la moindrement sociale il aurait dû voir à syndiquer les secrétaires afin qu'elles ne reçoivent pas \$1,800 de moins que les travailleurs syndiqués.

J'ai été heureux d'entendre le ministre des Transports ce matin. Il est vraiment éloquent et je le comparerais en bien des points au député de Verdun, car ce sont là les deux seuls députés de ce côté de la Chambre qui connaissent ou ont quelque sympathie pour les travailleurs de notre pays. Il est révélateur que les libéraux aient choisi le ministre des Transports pour les cautionner et il est évident que les conservateurs dans ce cas seront également cautionnés par le discours dans lequel le ministre déclare que nous ne sommes pas en mesure de prendre une décision. Il me semble qu'une fois que le Parlement a choisi de présenter une loi visant à faire retourner les employés au travail, ce qui mettrait fin à l'état d'urgence, il se doit d'assurer que l'état d'urgence prenne fin et que les travailleurs aient un salaire juste et raisonnable pour vivre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Rodriguez:** Je n'appelle pas cela faire de la petite politique car j'ai écouté les membres de ce côté de la Chambre, les libéraux de ma région. A propos, il n'y a pas de conservateurs dans le nord de l'Ontario. J'ai entendu les libéraux dire aux sédentaires ces trois ou quatre derniers jours: «Nous avouons que ce que vous demandez est juste et raisonnable. Nous approuvons vos demandes salariales. Elles ne sont pas excessives. Nous comprenons que vous puissiez désirer la sécurité d'emploi. C'est ce qu'ont tous les autres employés de l'industrie. Vous ne demandez rien qui ne soit impossible.»

Maintenant, ils se font les champions d'un bill qui donne aux travailleurs ce que l'employeur leur offrait lundi dernier et que le syndicat a refusé. Je dis que cette situation est fautive puisque, lors de la campagne électorale, l'opposition et les libéraux ont prétendu être les amis des ouvriers. S'ils le sont, pourquoi en ce moment au lieu de tenir tous ces propos vides de sens n'acceptent-ils pas le rapport Weldon et n'accordent-ils pas aux travailleurs un règlement juste et raisonnable? Pourquoi cherchent-ils à s'esquiver derrière des paroles vides et ronflantes? Il est temps, me semble-t-il, que les travailleurs se rendent compte que les deux vieux partis ont des liens étroits avec le monde des affaires et qu'ils ne rendront jamais une décision qui favorise les employés.